

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2015 A 2202)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2015 A 2202 pour :

LA MAINTENANCE DE L'APPLICATION CLIENTELE (TMA).

Conditions de participation :

Les Société de Service en Ingénierie Informatique (SSII).

La caution bancaire de soumission d'un montant de **1 800 DT**.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre (contre décharge) au plus tard le **Jeu**di 29 Octobre 2015 à **9H00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS GENERAUX
DE LA SOCIETE TUNISienne DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
38, rue Kamel Atatürk – 1080 Tunis**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2015 A 2202 :
« LA MAINTENANCE DE L'APPLICATION CLIENTELE (TMA) »
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction des Affaires Générales (DAG) fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 08h15 à 11h00 et de 14h00 à 15h30 auprès de la Direction des Affaires Générales (DAG) Département Approvisionnements Communs (DPAC) au 12, Rue de Syrie, Bloc A 1^{er} étage – 1080 - TUNIS sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu le **Jeu**di 29 Octobre 2015 à partir de **10h30** au 12, Rue de Syrie, Bloc A, 2^{ème} étage - 1080 Tunis.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.